# 

* Date : 15-03-2004
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2004707227
* Author :

Tribunal de commerce de Marche-en-Famenne
Les créanciers admis au passif de la faillite de la S.P.R.L. Mona, dont le siège social est établi à 6940 Barvaux, Chainrue 11, faillite déclarée ouverte, par jugement du tribunal de commerce de Marche, en date du 30 juillet 2001, sous la curatelle de Me Catherine Munaut, avocat à 6900 Marche, rue du Château 1, sont convoqués pour le 5 avril 2004, à 14 h 20 m, en l'auditoire du tribunal, extension du palais de justice, à 6900 Marche, en vue de l'assemblée des créanciers et de la reddition des comptes.
Ils seront également amenés à donner leur avis sur l'excusabilité de la faillite, s'il y a lieu.
(Signé) C. Munaut, curateur.